

**3ÈME CONGRÈS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA  
FORMATION, LE RECHCHE ET L'INTERVENTION SOCIALE.  
HAMMAMET 2009**

**DE L'AIDE MUTUELLE AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL.**

**Jean-Marie Gourvil**  
directeur des formations  
IRTS de Basse Normandie  
[jmgourvil@irts-bn.asso.fr](mailto:jmgourvil@irts-bn.asso.fr)

**Résumé de la contribution :**

Contribution centrée sur un point de méthode d'intervention objet de réflexions dans les services sociaux en France : **comment passer des actions collectives au développement social local ?**

En s'appuyant sur des expériences de terrains il est montré que le passage des actions collectives vers développement social local nécessite un changement de posture du travailleur social. Il est nécessaire qu'il se centre sur l'aidé et soit moins attentif à l'aidant, qu'il accepte la déontologie et la vision du monde de l'aide mutuelle.

La contribution abordera un point difficile dans la culture du travail social en France : travailler dans les actions collectives sur les capacités d'*empowerment* et de *leadership* de certains membres et leur permettre dans une structure territoriale adaptée de rencontrer leurs pairs et de faire jouer la fonction *inter group*. *L'inter group* peut évoluer vers la création d'une structure citoyenne de développement social local (les comités locaux de développement social locaux) remplissant la fonction attribuée dans le contexte anglo-saxon et québécois aux organisations communautaires. La structuration de ce palier organisationnelle facilite la synergie entre les dynamiques exogènes et endogènes des politiques publiques et la mobilisation participative

La réflexion que je vous livre aujourd'hui se situe dans la lignée de la contribution donnée au congrès de Namur en 2007 « Pédagogie de l'aide mutuelle et développement social local. » Je voudrais d'avantage approfondir un point concernant la méthodologie d'intervention, actuellement objet de réflexions dans de nombreux services d'action sociale territoriale en France : **comment passer des actions collectives au développement social local ?**

Nous suivrons le plan suivant :

Après avoir posé la question méthodologique de cette contribution -**comment passer des actions collectives au développement social local**- nous ouvrirons notre propos par une réflexion sur le lent retour en France de l'entraide et de l'aide mutuelle. Nous essaierons de voir les facteurs qui freinent cette évolution et en même temps les signes de son

développement. Ensuite nous ferons le point sur ce que l'on appelle les actions collectives, concepts un peu flou mais qui indique lui aussi une tendance nouvelle.

Après ces deux points nous ferons le constat de l'inefficacité des politiques publiques de développement local lorsqu'elles sont uniquement des dispositifs « exogènes » c'est-à-dire des dispositifs descendants, pensés par l'Etat. Ces politiques exogènes n'arrivent pas à susciter une mobilisation réelle de la population.

Nous nous demanderons si l'inefficacité des politiques publiques exogènes pourrait-être liée à la non-mobilisation des populations par les politiques publiques mais aussi par la non-préparation par les intervenants sociaux, des usagers et des citoyens à cette participation. Le travail social ne permet pas la rencontre de la dynamique endogène c'est-à-dire ascendante, produite par la population, avec la dynamique exogène des politiques publiques. Nous ferons le lien entre l'inefficacité des politiques publiques et la faible importance méthodologique accordée par les travailleurs sociaux à l'aide mutuelle et la non prise en compte dans l'intervention sociale, de deux finalités : l'*empowerment* et le développement du *leadership* des usagers.

Nous concluons par la préconisation d'une intervention sociale privilégiant l'aide mutuelle, intégrant dans son projet une perspective « d'organisation communautaire » dans laquelle collaborent les leaders issus des différentes actions collectives afin d'engager le territoire dans une dynamique de développement social local.

## **1) Un constat : les actions collectives ne produisent pas encore de développement social local**

L'expérience de consultant et de formateur en développement social local permet de faire un constat simple : en France le nombre d'actions collectives s'accroît assez rapidement mais peu d'actions collectives débouchent sur du développement social local. Ce constat ne veut pas dire que le passage ne se fera pas mais que, aujourd'hui, peu d'actions collectives débouchent sur du développement social local.

Il faut donc se poser la question sur le plan méthodologique : comment pourrait-on favoriser le passage entre actions collectives et développement social local ?

Il faut se poser la question sur le plan intellectuel : pourquoi ne se fait pas le passage entre actions collectives et développement social local ? Qu'elles sont les schèmes de pensée, les postures qui rendent le passage difficile et à l'inverse qu'elles approches permettraient le passage des actions collectives vers le développement social local ?

Nous proposons une clé de lecture. La relation d'aide en France s'est structurée autour du couple aidant / aidé avec l'émergence d'une posture de l'aidant centrée sur lui-même comme « l'aidant ». Nous faisons l'hypothèse que la non prise en compte des capacités d'entraide et le faible développement d'une intervention favorisant l'aide mutuelle constituent l'un des facteurs de blocage. Nous allons donc revenir sur l'entraide et l'aide mutuelle, sur deux éléments de l'aide mutuelle : le travail sur l'*empowerment* et sur le *leadership*.

## **2) La lente émergence actuelle de l'aide mutuelle en France**

## **Histoire de l'entraide et de l'aide mutuelle.**

La condition humaine s'est construite certes sur des conflits, des tensions, des guerres, mais elle s'est construite aussi sur l'entraide. La grandeur de l'humanité repose historiquement, sur une solidarité de proximité faite de quatre éléments : une base familiale ou tribale (le groupe d'appartenance), une base souvent économique (l'activité agricole, l'activité économique organisée en corporations, en coopérative), une base territoriale (l'espace rural, les quartiers liés à des métiers), une base culturelle (philosophique, souvent religieuse autour des cavernes décorées de peintures rupestres, de la synagogue, de la mosquée, de l'église). Cette solidarité « archaïque » va être malmenée durant la période moderne, à partir de la Renaissance. Progressivement l'Eglise puis la République vont instituer des « appareils » qui viendront apporter d'autres réponses sociales. Plus efficaces n'en doutons pas, mais certainement destructeurs des réseaux de solidarité primaire, n'en doutons pas non plus.

Dès le début de la centralisation étatique sous Louis XIV, émerge un courant décentralisateur et solidaire. Fénelon, Monsieur de Cambrai, s'oppose à Louis XIV. Il rédige dans les « Tables de Chaulnes »<sup>1</sup> un véritable programme d'une société solidaire, décentralisée et valorisant l'entraide. Jean-Jacques Rousseau manifesta son admiration pour ce prince de l'Eglise, exilé loin de Versailles.

La Révolution française cherche à édifier une administration au service du peuple mais se soucie peu du pouvoir du peuple dans la gestion des services offerts. Après les violences liées à la famine qui marquent les premiers jours de la Révolution, les bourgeois calment « les sans culottes » en déclarant: « citoyens voilà du pain! ». La citoyenneté est depuis cette proclamation, la reconnaissance de la nécessité d'accéder à des droits mais moins l'exercice d'un pouvoir sur la gestion immédiate des services. Une élite gère, le peuple peut consommer.

La défense de l'entraide réapparaît, après la tourmente révolutionnaire, à travers les courants liés notamment à Fourier et à Proudhon. Pour les fouriéristes l'entraide est une valeur forte de l'existence humaine, elle devient une des finalités des « Phalanstères ». Proudhon, anarchiste, situe le développement de l'entraide à travers le mouvement coopératif et le mutualisme. Le socialisme, qu'il soit utopique ou anarchiste, manifeste une vision du monde privilégiant l'entraide comme fondement de la vie collective. Ces mouvements s'opposent à une forte intervention de l'Etat.

Les courants de l'entraide constituent à la période moderne, une volonté de retrouver les solidarités de proximité de la société traditionnelle, mais débarrassées des éléments propres à l'Ancien régime : la religion et l'organisation hiérarchique de la société.

Le socialisme européen de la fin du XIXème et du XXème rejette ces références et choisit la voie du centralisme démocratique et de la sociale démocratie. Le socialisme utopico-anarchiste ne disparaît pas totalement. Les courants socialistes autogestionnaires et décentralisateurs, conserveront la trace de cette vision du monde. Aujourd'hui les courants politiques dit « écologiques » reprennent à leur compte une partie de ces utopies, en les intégrant dans une vision « naturaliste ».

## **La crise de l'Etat-Providence et l'aide mutuelle.**

---

<sup>1</sup> Fénelon, Oeuvres, La Pléiade, Gallimard, 1997, p. 1068 et s.

La crise de l'Etat-Providence et du modèle social démocrate, remet à l'ordre du jour l'entraide mutuelle et les solidarités de proximité. Alors que l'Etat-Providence a vu se structurer l'hégémonie de la relation d'aide d'aidant / aidé, on assiste depuis quelques décades à l'émergence dans le champ des politiques sociales et de l'intervention sociale, de pratiques visant à restaurer l'aide mutuelle. Alors que « l'entraide » constitue une pratique sociale qui traverse les siècles, « l'aide mutuelle », est une pratique professionnelle d'intervention assez récente, qui vise à développer, dans le champ social, une aide réciproque entre les usagers. L'aide mutuelle a pour finalité au-delà de l'intervention elle-même, le développement de l'entraide dans les relations sociales. Cette démarche est familière aux milieux anglo-saxons ou québécois mais reste marginale en France en raison de notre jacobinisme et du travail de destruction des solidarités locales accomplie durant la « période moderne ».

Citons pour mémoire quelques formes d'interventions sociales qui utilisent l'aide mutuelle (JM Gourvil, 1983) :

- les groupes d'entraide (self help),
- les Groupe d'Entraide Mutuelle (psychiatrie)
- l'approche de réseaux
- le travail social avec les groupes
- la thérapie familiale et les approches systémiques
- la médiation familiale et les interventions de médiation en générale
- les interventions de conscientisation comme le théâtre des opprimés
- les formes d'écriture collectives ou l'écriture collective de récits de vie

Il existe de nombreuses formes d'aide mutuelle à travers les pratiques éducatives et les pratiques d'animation socioculturelle.

Il ne faut pas oublier de cette liste les projets d'insertion basée sur l'économie solidaire. La liste n'est pas limitative.

### **Une évolution de la posture professionnelle**

Cette évolution marque un tournant. Même si ces pratiques restent encore minoritaires, elles mobilisent les professionnels et les usagers. Elles constituent dans la conscience du travail social les pratiques « haut de gamme » que l'on aimerait développer... si l'on avait du temps... si les organisations les intégraient, plus systématiquement, dans leurs projets institutionnels.

L'aide mutuelle manifeste une évolution de la posture professionnelle.

Dans les démarches d'aide mutuelle en travail social de groupe par exemple, l'évolution de la posture des intervenants est manifeste. Elle est présente également dans les démarches individuelles « revisitées », centrées sur les ressources de la personne et de son milieu (J-M Gourvil, 2003).

L'aide mutuelle fait passer progressivement la posture professionnelle **d'une aide centrée sur l'aidant à une aide centrée sur l'aidé**. Cette affirmation ne veut pas dire que le professionnel n'est pas soucieux de son attitude mais qu'il est aussi et surtout attentif à l'aidé, à la compréhension de ses difficultés et à ses ressources. Ce passage montre que l'intervenant se centre avec l'utilisateur ou les utilisateurs sur le diagnostic et la recherche de solutions et non surtout

sur la seule attitude empathique de l'aidant. On dépasse, dans cette évolution, le clivage classique entre vision humaniste (centrée sur la qualité d'écoute de l'aidant) et une vision comportementaliste (action centrée sur une compréhension a priori de l'aidé par l'aidant) à une vision humaniste centrée sur l'aidé. Dans cette nouvelle posture l'humanisme change de place. Dans l'aide centrée sur l'aidant l'humanisme est lié à la posture de... l'aidant, à son non-jugement à son empathie. Dans le travail d'aide mutuelle l'humanisme de l'aidant se manifeste par son appel à la capacité des personnes aidées à développer entre elles des compétences d'écoute et d'aide. L'humanisme est moins manifesté par les attitudes de l'aidant que par son respect des capacités des aidés... à s'aider et à résoudre les problèmes qu'ils ont désignés. Les mots « diagnostic » et « diagnostic partagé », « projet » qui faisaient peur encore il y a quelques années, sont aujourd'hui d'usage plus facile. Ils manifestent l'évolution de la posture professionnelle. Les résistances au projet ont été des résistances à la posture centrée sur l'aidé et la peur du comportementalisme. Peur qui s'estompe avec la perspective de l'aide mutuelle.

L'aide mutuelle envahit progressivement le champ de l'intervention sociale et modifie la relation aidant / aidé. Elle signifie symboliquement une perte de pouvoir de l'aidant.

Pour être plus clair encore notons que l'on constate que les intervenants sociaux se présentent en parlant aujourd'hui de leur activité, des « personnes, des problèmes et des ressources mobilisées »... « des projets » et qu'ils se présentent moins à partir exclusivement d'un savoir-être, ou des méthodes d'aide « labellisées » qu'ils mettent en place.

On peut souhaiter que cette évolution fasse sortir l'intervention professionnelle de la « lutte terrible » qui se joue dans les institutions entre les « méthodes d'aide centrées sur l'aidant » que nous critiquons ici et les « procédures d'aide sociales générés par les politiques sociales » dont nous pouvons critiquer également les excès et les effets pervers. On peut souhaiter que l'on sorte du combat du professionnalisme contre les procédures. On peut l'espérer, dans la mesure des « méthodes d'aide centrées sur l'aidé » seront valorisées par les institutions parce que ces méthodes prennent « à bras le corps » la vie des usagers, leurs préoccupations et leurs ressources et travaillent sur des projets pouvant entrer de façon dynamique dans la mise en oeuvre des politiques sociales.

### **3) Les actions collectives se développent.**

L'aide mutuelle ne couvre pas l'ensemble des pratiques innovantes mais en constitue une dimension. Depuis plusieurs années le mot « actions collectives » envahit le vocabulaire français du travail social. Un rapport du Conseil Supérieur du Travail Social (1988) avait proposé le terme d'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif. Le mot généralement retenu est « actions collectives » par différenciation de l'intervention individuelle (Intervention Sociale d'Aide à la Personne). Ces approches n'ont pas encore donné lieu à des recherches approfondies et systématiques sur leur émergence, leurs formes, leurs effets... Une certaine visibilité de ces actions existe, cependant, à travers les nombreuses monographies que l'on peut lire sur divers sites Internet. Le premier fichier d'expériences fut le Réseau d'Information sur le Développement Social animé par Frédéric Jésus<sup>2</sup>, ce réseau est remplacé aujourd'hui par celui géré par l'APRILES<sup>3</sup>. Ces deux réseaux ont été mis en place par l'ODAS (Observatoire

<sup>2</sup> [http://www.odas.net/IMG/pdf/199905\\_lettre\\_Rids](http://www.odas.net/IMG/pdf/199905_lettre_Rids)

<sup>3</sup> Agences des PRatiques et Initiatives Locales. <http://apriles.net/>

Décentralisé de l'Action Sociale) et le Journal de l'Action Sociale. D'autres fichiers sont accessibles à la Fédération des Centres Sociaux, à la Fondation de France, à Moderniser Sans Exclure et à la Délégation Inter-ministérielle à la Ville.

Ces actions collectives émanent de services les plus divers : de Conseils Généraux, de Caisses d'Allocations Familiales, de Caisses de Mutualité Sociale Agricole, Caisses Régionales d'Assurances Maladie, de Villes et d'associations diverses. Tous les secteurs du travail social sont producteurs de ces actions collectives.

Le réseau APRILES définit ainsi les actions qu'il répertorie :

Des initiatives particulièrement novatrices et efficaces, qui font preuve d'un renouvellement des pratiques, d'une redynamisation des approches pour mieux s'adapter à la réalité sociale d'aujourd'hui.

Des actions et initiatives de développement social local

- qui s'appuient sur un diagnostic territorial partagé, identifiant les besoins et les atouts d'un territoire de vie,
- qui mobilisent le plus possible la participation effective et active des habitants,
- qui impliquent un partenariat élargi et réel entre les acteurs locaux (associations, bénévoles, élus locaux, entreprises, institutions, professionnels, organismes et services sociaux ...),
- qui créent des liens sociaux entre des populations,
- qui ont la capacité de partir d'une problématique relevant initialement d'un domaine spécifique de la vie sociale et d'atteindre et de transformer d'autres domaines.

Les initiatives répertoriées par les sites Internet sont nombreuses, mais toutes ne sont pas répertoriées. On doit constater un foisonnement d'initiatives qui participent d'une dynamique de développement social local sans être souvent réellement du développement social local. Le travail d'accompagnement de projets sur le terrain, comme formateur consultant, montre que les thèmes privilégiés des actions collectives sont : la petite enfance, la question scolaire, la prise en charge du handicap hors institution, le maintien à domicile, la santé, l'insertion, l'interculturalité (l'insertion des immigrés).

Il faut constater aussi que le terme « actions collectives » regroupe de fait deux types d'actions. Celles qui entrent dans la définition d'APRILES et valorisent l'aide mutuelle. Elles se situent dans une perspective de développement social local. Et celles, les plus fréquentes, qui ne sont que des informations collectives auprès de publics que l'on veut atteindre. Les services sociaux des Caisses Régionales d'Assurance Maladie en France développent les actions collectives d'information mais sans toujours viser l'aide mutuelle. Il s'agit d'atteindre un public et non de développer des solidarités. On est ici dans une approche de marketing social tout à fait légitime mais qu'il ne faut pas confondre avec le travail centré sur l'aide mutuelle.

Malgré cette réserve les actions collectives ayant une visée d'aide mutuelle se développent.

La question qui nous intéresse doit être posée : **Comment passer des actions collectives au développement social local (DSL) ? Comment des actions collectives participent du DSL ?**

#### **4) Inefficacité des politiques publiques de développement local et difficultés de la mise en synergie des deux dynamiques « endogène » et « exogène »**

Les actions collectives existent. Le développement social local occupe une certaine place dans les préoccupations professionnelles et des responsables institutionnels mais peu d'actions collectives débouchent sur du développement social local et peu de politiques de développement social local mobilisent réellement les populations visées. **Il faut faire le constat d'un divorce entre actions collectives et développement social local.** Dans un autre langage les politiques de développement social local se leurrent sur leurs capacités de participation de la population et les actions collectives « faites dans un esprit de développement social local » débouchent rarement sur un réel développement social local.

Arrêtons-nous, d'abord, sur le constat de l'inefficacité des politiques publiques de développement social local.

Les politiques de la ville qui ont mobilisé des fonds importants durant de nombreuses années montrent leurs limites. Le cadre bâti a été créé, rénové, modifié, détruit, refait mais comme le montre Jacques Donzelot (2003) l'approche centrée sur le bâti est inefficace en terme de mobilisation et de développement social local. Le développement social local exige que deux dynamiques se rencontrent (JM Gourvil, 2006), une dynamique « exogène », celles des politiques publiques et une dynamique « endogène », celle liée aux projets locaux et à la mobilisation de la population. Cette double dynamique, fragile, certes, existent dans certaines zones qui se sont développées. Mantes-la-Jolie et le quartier du Val Fourré ont réussi à certaines périodes cette prouesse ( voir article de S. Teychennée dans Cauquil, 2004). Certains quartiers Nord de Marseille ont aussi fait le pas. Le quartier de La Madeleine à Evreux ne semble pas pouvoir prendre ce chemin. Les politiques municipales ne rencontrent pas les aspirations des habitants et les vagues d'émeutes urbaines laissent toujours dans ce quartier, des traces significatives alors que les travailleurs sociaux y développent une énergie importante.

L'histoire des quartiers difficiles et des politiques de la ville montre que la dynamique exogène est au fil des années imposante. L'Etat a financé, accompagné par d'importants dispositifs pilotés par la Délégation Interministérielle à la Ville, une politique publique majeure. L'échec des politiques de la ville réside sans doute dans la difficulté des acteurs en présence à mettre en synergie la dynamique endogène et la dynamique exogène.

Face à la puissance et la cohérence (relative) des politiques de la ville les intervenants sociaux n'ont géré, comme il leur était demandé, que des réponses à des problèmes dit individuels ou des actions collectives qui ne débouchaient pas sur une mobilisation réelle. Les politiques publiques en l'absence de dynamique endogène ont eu tendance à instrumentaliser les acteurs du territoire. L'appel à la démocratie participative s'est souvent réduit à « convoquer » les habitants à des formes d'expression qui sont bien loin de leur culture. Les politiques de la

ville n'ont pas tenu compte du fait que les usagers du travail social sont des personnes qui souffrent de leur exclusion, qu'un fardeau pèse sur eux et que l'appel incantatoire aux rituels de la participation convient aux classes moyennes et aux gestionnaires des politiques publiques mais pas immédiatement à la population exclue.

Les travailleurs sociaux n'ont pas fait le lien entre travail sur la souffrance sociale et promotion de la citoyenneté. Ils n'ont pas réussi à développer une dynamique endogène réelle alors même que les actions collectives se multipliaient.

## **5) La question de l'aide mutuelle, de l'*empowerment* et du *leadership***

Ce constat nécessite que l'on revienne sur l'aide mutuelle et les actions collectives pour faire avancer un point de méthode.

Toutes les actions collectives n'ont pas pour finalité l'aide mutuelle. Mais celles qui empruntent cette voie doivent pour faciliter l'émergence d'une dynamique endogène valoriser deux éléments qui sonnent bien dans la langue anglo-saxonne mais ont du mal à trouver leur traduction dans la langue de Louis XIV, de Napoléon mais aussi de Jules Guesde et de tous les tenants d'un Etat centralisateur.

*L'empowerment*. Concept inconnu en France il y a encore 4 ou 5 années. Il fit probablement, son entrée sur le territoire au congrès d'Hérouville St Clair en 2004, par différentes interventions dont celle de Yann Le Bossé<sup>4</sup>. Ce concept positionne le travail social sur son réel objet : « développer le pouvoir d'agir des usagers ». Cette perspective oriente l'aide mutuelle dans une perspective actionnaliste. L'aide mutuelle vise « le soin de soi » et de ceux qui sont membres du groupe. Elément essentiel de l'aide. L'aide mutuelle vise aussi la coopération dans une action portée par chacun et pour tous. Le mot *empowerment* implique que prendre « soin de soi », c'est développer un « pouvoir agir » sur soi et son environnement. C'est aussi développer un « pouvoir d'agir » avec les autres, sur les autres. On retrouve ici la vieille leçon de la philosophie antique : arriver au « gouvernement de soi et des autres » (Michel Foucault 2008).

*Le leadership*. Concept inconnu du travail social en France. Ce concept désigne l'objectif que peut se donner un groupe ou un intervenant social : permettre à travers l'action à des personnes de développer des compétences de leader capable d'animer, de réguler, de représenter. La littérature Nord Américaine sur le Self Help Group (groupe d'entraide) valorise cet objectif. Le groupe d'entraide permet de voir émerger des « para-professionnels » qui peuvent animer le groupe. Le terme « para-professionnel » est difficile à appréhender. Il indique que le professionnel qui a animé un groupe verra apparaître dans ce groupe des personnes qui auront acquis les compétences que l'on attend d'un professionnel. Le transfert de compétence a eu lieu. Le professionnel a réussi non seulement à aider mais à transmettre des capacités d'aide, il a réussi non seulement à animer mais à transmettre des capacités d'animation, partielles sans doute mais réelles.

---

<sup>4</sup> Premier congrès international des formateurs francophones en travail social qui précéda celui de Namur en 2007 et d'Hammamet en 2009



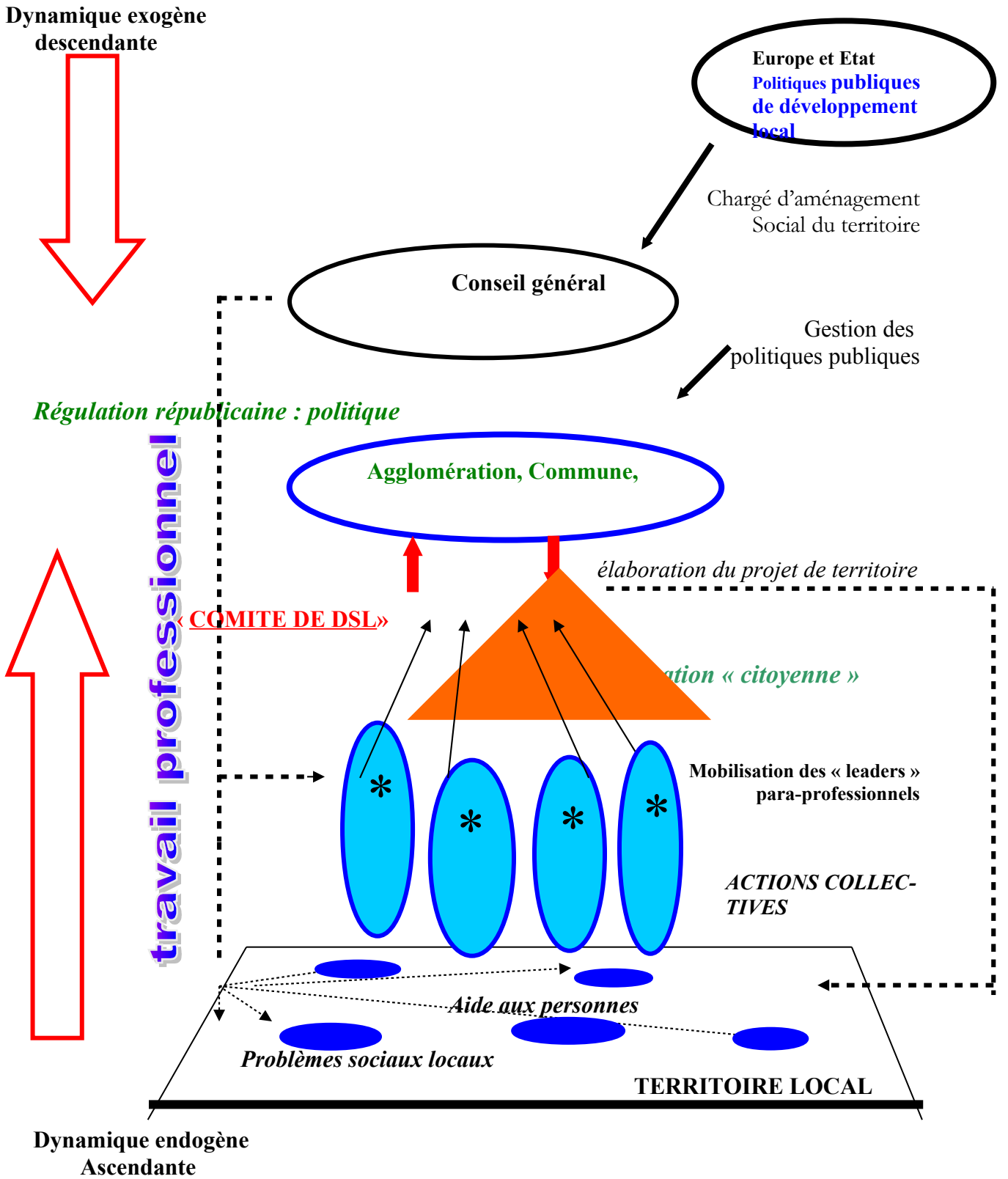
Ces deux concepts éclairent notre question : « pourquoi les actions collectives ne débouchent pas assez souvent sur du développement social local ? » Les actions collectives ne valorisent pas assez souvent ces deux compétences : développer un pouvoir d'agir et développer un leadership. Les actions collectives à orientation d'aide mutuelle dégagent ou peuvent dégager de façon systématique ces deux compétences. Les actions collectives à orientation d'aide mutuelle sont centrées sur l'aidé, les aidés et sur le développement de leurs capacités d'aide. Si l'attitude professionnelle de l'aidant est ce qui définit l'identité de l'intervenant, il aura du mal à assumer le transfert des compétences professionnelles vers l'aidé et à développer un *empowerment* et un *leadership*. Si son identité se définit dans sa capacité à permettre à l'usager de résoudre son anomie et à développer une posture citoyenne qui l'aidera dans la gestion de sa souffrance sociale, le transfert de compétences devient l'objet même de l'intervention. Le développement de *l'empowerment* et du *leadership* devient envisageable. Le choix de l'orientation méthodologique qui préside à l'action collective devient donc, ici, primordiale.

## **6) Proposition méthodologique : Pour des comités locaux de développement social local, esquisse d'une organisation communautaire**

Après avoir décrit l'histoire de l'aide mutuelle, préciser l'importance que prennent en France les actions collectives et les enjeux portés par l'aide mutuelle voici la proposition méthodologique de cette contribution.

Le schéma suivant permet de saisir la dynamique exogène et endogène dans le système du développement social local

LE SYSTEME DU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL



## **La proposition méthodologique est donc la suivante :**

Le schéma fait apparaître une série d'actions collectives sur un territoire ainsi que des instances de politiques publiques Etat, Conseil Général, Agglomération, Commune. C'est entre ces deux niveaux d'instances que se pose le problème à résoudre. Les actions collectives doivent pouvoir dégager des personnes (les astérisques) ayant des capacités de leadership qui progressivement vont se développer. Les travailleurs sociaux devraient regrouper ces leaders dans une instance « *inter-group* », inter actions collectives, et entreprendre avec eux un nouveau travail de diagnostic partagé du territoire (problèmes et ressources) et dégager des projets et un projet social de territoire.

**Nous appelons ici Comité de DSL (comité de développement social local) cette instance transversale « *inter-group* ». Elle rassemble les usagers qui après un travail de gestion de leur souffrance sociale, ont réussi à développer un certain *empowerment* et un certain *leadership*.**

Cette instance ne comprend pas les représentants habituels de la population du territoire, les classes moyennes habituées à la parole et à la représentation. Elle rassemble les personnes, usagers du travail social ou appartenant aux couches sociales proches des usagers du travail social qui ont fait un bout de chemin et semblent devenir potentiellement des médiateurs possibles. Ce comité est l'esquisse de ce que l'on pourrait appeler, dans le vocabulaire Nord Américain, une « organisation communautaire ». Les travailleurs sociaux peuvent accompagner ce comité pour qu'il entreprenne un travail de diagnostic partagé du quartier. Les personnes présentes dépassent les préoccupations qui les ont fait participer au groupe d'aide mutuel et abordent en terme transversal les problématiques du territoire. L'expérience montre que ce passage n'est pas si difficile. Sur un quartier marginalisé d'une ville de province (quartier St Michel à Argentan) plusieurs actions collectives travaillaient sur la solitude de certains publics, un *inter-group* a été créé et a pu le groupe travailler assez rapidement sur « vivre seul à St Michel ». Le diagnostic partagé permet de dépasser les premières raisons de mobilisation et d'accéder à une conscience citoyenne plus globale. Il étonnant de voir des usagers que l'on croyait non mobilisables faire preuve dans ce comité de Développement social local, d'une énergie et d'un savoir-faire nouveau. On retrouve ici avec une autre approche ce que l'on constate dans les groupes animés par ATD-Quart Monde.

Le diagnostic partagé peut être partiel. L'essentiel est la démarche. Le diagnostic peut être suivi d'une phase de propositions de projets. L'article cité plus haut (Cauquil, 2004) donne des indications plus précises.

Le diagnostic partagé et les projets peuvent être ensuite présentés aux instances républicaines : comité consultatif de quartier, commune, agglomération etc... Il paraît important que les tentatives de démocratie participatives de ces instances et notamment celles des comités consultatifs de quartiers ne viennent pas écraser la dynamique de mobilisation lente et progressive de la population visée. Il est donc important que le comité de DSL ne soit pas absorbé par le comité consultatif de quartier ou les autres instances « républicaines » mais gardent son autonomie et soit le partenaire des instances républicaines de la démocratie représentative.

## 7) Conclusion : Travail social et citoyenneté

A la fin de cette réflexion il semble souhaitable de rappeler que la démocratie n'est pas immédiate mais qu'elle demande le développement de capacités citoyennes et donc une éducation, un accompagnement. Le travail social par ailleurs ne peut pas ignorer dans son aide à la gestion de la souffrance sociale, la question de la citoyenneté. La relation d'aide et le développement des capacités de citoyenneté font partie des finalités du travail social. C'est en devenant membre de la cité que l'acteur retrouve sens à sa vie qu'il apprend à gérer sa souffrance. Nous n'avons pas cité au début de cette contribution les auteurs qui nous ont éclairés. On peut le faire en conclusion. Parmi les auteurs que pourraient relire les travailleurs sociaux francophones, il ne faut pas oublier le livre emblématique de Saul Alinsky *Le manuel de l'animateur social* (1946). Ce livre de combat doit être relu parce qu'il nous fait saisir que la démocratie n'est pas seulement une donnée de droit public mais aussi une donnée culturelle. Ce livre « polémique » au sens propre du terme doit être lu avec esprit de jugement. On peut aussi retrouver dans cette proposition méthodologique, l'approche clinique de l'organisation communautaire de Murray Ross (J-F. Médard 1972). On retrouvera aussi les intuitions de P. Henderson et D.-N. Thomas (1992).

On comprendra à travers ces références anglo-saxonnes que la démocratie au quotidien n'est pas encore une des dimensions de la culture française. Puisse-t-elle le devenir !

---

S. Alinsky, *Le manuel de l'animateur social*, Seuil, traduction française en 1976 d'un ouvrage paru à Chicago en 1946.

G. Cauquil, et all. *Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées*, Dunod, 2004

CSTS, *L'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif*, Documentation française, 1988

J. Donzelot et al., *Faire société, les politiques de la ville aux Etats-Unis et en France*, Seuil, 2003

M. Foucault, *Le gouvernement de soi et des autres*, 2 Volumes. Derniers cours de Michel Foucault au Collège de France en 1983, Gallimard 2008

JM Gourvil, article Développement social local, *Nouveau dictionnaire critique d'Action sociale*, Bayard, 2006

JM Gourvil et M Kaiser, ouvrage collectif, *Se former au développement social local*, Dunod, 2008

JM Gourvil, Ecouter la souffrance, mobiliser les ressources, *Economie et Humanisme*, juin 2003

JM Gourvil, *Pédagogie de l'aide mutuelle et développement social local*, contribution au congrès international de Namur, juillet 2007.

P. Henderson et D.-N. Thomas, *Savoir-faire en développement social local*, Bayard, 1992

H. Massa, *La pratique du travail social avec des groupes*, ASH, 2006

J-F Médard, Communauté locale et organisation communautaire aux Etats-Unis, FNSP

D. Moyse Steinberg, *Le travail de groupe, un modèle axé sur l'aide mutuelle*, Les Presses de l'Université Laval, 2008

